LIGUE DU GRAND EST DE FOOTBALL

Commission Régionale des Compétitions

Procès-Verbal de la réunion « restreinte» du 9 juillet 2020 à 10 heures à Champigneulles

Présidence : Gérard SEITZ

Présents : Claude KEIME, Roland MEHN, Maxime RINIE, Jacky THIEBAUT,

Excusé : Bernard PAQUIN

Invité : Jérémy PICART

1- Groupes compétitions régionales saison 2020/2021

Travaux d'élaboration et présentation des groupes des compétitions séniors, féminines et jeunes pour la saison 2020/2021. Le projet sera présenté au comité directeur en date du 17 juillet pour validation.

2- Compétitions – situation des engagements

Championnats Séniors

La Commission Régionale des Compétitions note en date du 8 juillet la non inscription de 5 équipes dans le championnat Régional 3. 193 équipes au lieu de 198 attendues.
Une dernière relance téléphonique sera effectuée d'ici le 10 juillet.

Championnats Jeunes

Après étude des engagements la commission acte les points suivants :

U16 R1
La Commission Régionale des Compétitions après avoir pris note du courriel officiel de l'US Wittenheim en date du 30/05 demandant la rétrogradation de son équipe dans le championnat U17R2.

Désistement acté dans le PV du Comité Directeur en date du 8 juin.
La Commission Régionale des Compétitions, suite à de nombreux échanges avec les dirigeants du club afin d'étudier la possibilité de pouvoir intégrer le championnat U17R2, dit qu'il n'y a pas lieu de revenir sur le positionnement du club acté avant le 30 juin et ne peut accepter l'engagement saisi informatiquement par l'US Wittenheim dans le championnat U16R1 en date du 8 juillet.

U19 R2
Après étude des différentes possibilités, groupe du secteur Lorraine sera composé de 11 équipes.

U17 R2
Après étude des différentes possibilités, groupe du secteur Lorraine sera composé de 13 équipes.

U14 R3
En attente des derniers engagements et après avoir pris note du désistement officiel de l'AS Reding et du refus du FC Thionville. Le groupe du secteur Lorrain sera composé de 12 équipes.

U16 R3
Après étude des différentes possibilités, la Commission prend note de l'engagement officiel de 26 équipes et acte ainsi la répartition en 2 groupes de 13 équipes.

U18 R3
La Commission décide de ne pas dépasser le nombre de 14 équipes par groupe et ainsi de prendre les décisions en conséquence.

Sous réserves que les clubs qui accèdent acceptent la montée.

Championnats Féminins

- **Championnat de Régional 2 Féminines**

La Commission Régionale des Compétitions prend note des **accessions sportives des 2 équipes du secteur Lorraine ci-dessous:**

- BLENOD
- CS VEYMERANGE

La Commission Régionale des Compétitions prend note de **l'engagement des 2 équipes du secteur Champagne Ardenne ci-dessous:**

- RETHEL SP
- CHARLEVILLE NEUFMANIL 2

La Commission Régionale des Compétitions prend note du retrait des équipes de Guerting – Bennwihr.

- **Championnat U18 Féminines**

La Commission décide de repousser la date limite des engagements pour le championnat U18 F R2 en date du 20 Juillet 2020.

Le Président,	**Le Secrétaire,**
Gérard SEITZ	**Maxime RINIE**

*Les présentes décisions de la Commission Régionale des Compétitions de la LGEF sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Régionale dans un délai de 2 jours à compter du lendemain de leur notification ou publication, par envoi en recommandé à : LGEF – CS 80019 - 1 rue de la Grande Douve - 54250 Champigneulles ou à l'adresse électronique : **appel@lgef.fff.fr**, selon les dispositions et les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF.*